

La Compagnie des Architectes de Copropriété est heureuse de vous inviter

6es Rencontres Techniques et Patrimoniales de la Copropriété

Jeudi 16 mars 2023

Cité universitaire de Paris -
Salon Honorat au 1er étage de la Maison Internationale
17, boulevard Jourdan 75014 Paris

PROGRAMME à partir de 14h00

14h > exposition et présentations de démarches innovantes
18h > conférence
19h > cocktail dînatoire

Accompagnés de l'Agence Parisienne de Climat, l'Association Nationale de Gestionnaires de Copropriété, l'Association des Responsables de copropriété, Mon immeuble.com, la Mutuelle des Architectes Français, les Compagnons du Devoir et Vert Durable

Nos partenaires du Club Technicopro au cœur de l'événement

ALPAC - AMONIT - BATIMENT DIFFUSION LEWIS - COMPAGNIE DES CHAUX ET MORTIERS
CUPA PIZARRAS - LATERLITE - LICEF - PAREX GROUPE - RESISUD - RHEINZINK - ROCKWOOL
SAINT ASTIER - SOPREMA - STO - TECHNAL - UNIKALO - URETEK - ZOLPAN



**RETENEZ
LA DATE**

POINT DE VUE

Les relations complexes de la rénovation et du patrimoine

Aujourd'hui, la réglementation en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments devient coercitive. Bien que ses mesures impactent le porte-monnaie des copropriétaires et aient une incidence sur le patrimoine de nos villes, c'est un mal pour un bien. Parce que la technique progresse, elle apporte plus de confort aux occupants et valorise les immeubles. Elle fait faire même, à terme, des économies. D'un point de vue architectural, elle est également un formidable potentiel pour requalifier un bâti existant et un espace public parfois enlaidis et sinistrés. Par cette réécriture, nous participons sans doute à une page d'histoire de l'architecture.

Les architectes de copropriété naviguent, dans la pratique et au quotidien, entre deux dimensions, deux injonctions souvent contradictoires : celle de la rénovation énergétique qui s'impose et celle de la sauvegarde du patrimoine qui constitue nos villes. Ainsi, pour chaque projet, nous étudions les meilleures solutions et les plus appropriées aux immeubles, sans renoncer à embarquer du gain énergétique dans la mesure du possible, mais sans négliger l'histoire du bâti.

Si on construit moins, c'est manifeste, la ville se répare davantage. Et il y a beaucoup de bonne volonté de la part des acteurs du monde de la copropriété. Mais en faisant face à la massification de la rénovation énergétique qui s'accroît spectaculairement, nous sommes tous à court de ressources et de temps. Malheureusement, la technique ne remplacera pas les hommes, même dans la ville de demain, à moins d'inventer des robots qui porteront nos charges et appliqueront nos produits tout en confiant la conception et la maîtrise d'œuvre à une intelligence artificielle digne de ce nom.

Arnaud Vincent, architecte



© Superpose

CULTURE

Les architectes de copropriété

Dans les rues de nos villes, les architectes de copropriété s'affairent, réhabilitant les immeubles en copropriété, de l'énergie ils les parent. Tels des alchimistes modernes, ils transforment l'obsolète en novateur, afin que ces bâtiments deviennent des bijoux, des trésors.

Ils sont les magiciens des espaces partagés, réveillant les pierres endormies pour qu'elles puissent revivre et rayonner. De leur créativité jaillissent des idées nouvelles, des techniques innovantes pour une planète plus belle.

Ils se battent contre l'obsolescence programmée, pour un avenir durable, pour la planète préserver. Leur passion et leur savoir-faire les guident, vers un avenir meilleur, vers un monde plus équilibré.

Ô architectes de copropriété, vous êtes les poètes du bâtiment, vous réinventez les immeubles, leur redonnant une âme, un souffle inspirant. Comme Rimbaud, vous créez du neuf à partir de l'ancien, et ainsi, vous construisez l'avenir avec vos mains.

ChatGPT 12 février 2023



© Superpose

TECHNIQUE

Trois leviers pour gagner de l'énergie

En 2023, la rénovation énergétique des bâtiments est devenue un sujet central dans le débat sur la lutte contre le changement climatique. Avec la hausse des températures et la pression croissante pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, les immeubles sont devenus l'un des plus grands défis à relever pour atteindre les objectifs de développement durable. Pour répondre à cet enjeu, les gouvernements et les entreprises ont travaillé ensemble pour élaborer des solutions de rénovation énergétique efficaces, abordables et durables. L'une des stratégies clés est de concentrer les efforts sur l'isolation, la ventilation et le système de chauffage des immeubles.

L'isolation, par exemple, permet de réduire les pertes de chaleur et de conserver la chaleur à l'intérieur des bâtiments. Les nouvelles technologies d'isolation, telles que les matériaux d'isolation sous vide et les revêtements à changement de phase, offrent des gains d'efficacité énergétique significatifs tout en réduisant les coûts de chauffage. La ventilation, quant à elle, permet d'améliorer la qualité de l'air intérieur tout en réduisant la consommation d'énergie. Les systèmes de ventilation mécanique contrôlée (VMC) peuvent récupérer la chaleur de l'air vicié pour chauffer l'air entrant, réduisant ainsi les coûts de chauffage. Enfin, les systèmes de chauffage ont également été repensés pour être plus économes en énergie. Les nouvelles technologies de chauffage, telles que les pompes à chaleur et les chaudières à condensation, sont de plus en plus courantes dans les bâtiments rénovés.

En somme, la rénovation énergétique des bâtiments en 2023 est une initiative importante pour répondre aux défis climatiques. Les améliorations apportées à l'isolation, à la ventilation et au système de chauffage des immeubles sont des moyens clés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer l'efficacité énergétique et réduire les coûts de chauffage. Les gouvernements, les entreprises et les particuliers travaillent ensemble pour faire de cette initiative une réalité.

ChatGPT 12 février 2023



© Superpose

JURIDIQUE

L'obligation de rénover

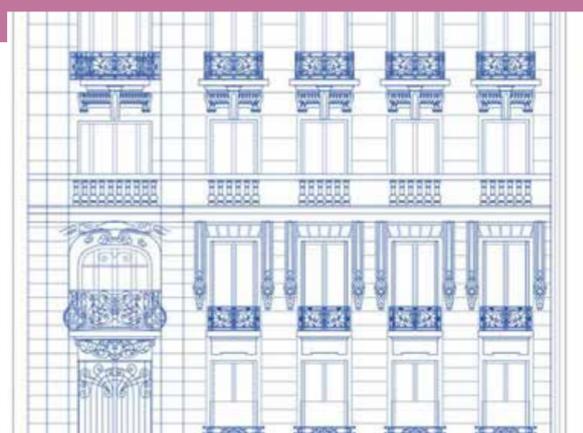
La rénovation énergétique des bâtiments est un enjeu majeur pour lutter contre le changement climatique. Plusieurs dispositifs juridiques existent pour encourager les propriétaires à entreprendre ces travaux et offrent également des solutions de financement pour faciliter leur réalisation.

Sur le plan juridique, des dispositifs ont été mis en place pour encourager les propriétaires à entreprendre des travaux de rénovation énergétique. En France, depuis janvier 2023, les propriétaires de logements considérés comme des "passoires énergétiques" ont l'obligation de réaliser des travaux de rénovation énergétique sous peine de sanctions financières. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la Loi Climat et Résilience adoptée en août 2021 pour répondre aux enjeux environnementaux.

Pour inciter les propriétaires à entreprendre des travaux de rénovation énergétique, des dispositifs de financement sont disponibles, tels que la prime à la rénovation énergétique, l'éco-prêt à taux zéro et les subventions de l'Agence nationale de l'habitat pour les copropriétés.

Il est essentiel que les propriétaires s'engagent dans cette transition énergétique pour contribuer à un avenir plus durable et respectueux de l'environnement.

ChatGPT 12 février 2023



© Antoine Souché



AGENDA

FORMATION

ABAQUE FORMATION : FONDAMENTAUX EN COPROPRIÉTÉ – 30 et 31 mars 2023

SALONS

SALON PASSI'BAT - les 28 et 29 mars 2023, au Pavillon Baltard de Nogent sur Marne
FORUM HABITER DURABLE - le 12 avril 2023, à l'Hôtel de Ville de Paris

CONTACT

08 20 30 01 90 - contact@archicopro.com - <http://www.archicopro.com>
Compagnie des Architectes de Copropriété
148, rue du Faubourg-Saint-Martin 75010 Paris

